ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

AFPA

Question écrite n° 68120

Texte de la question

M. Jean-Yves Gateaud attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au budget concernant l'imposition à l'AFPA de réserves budgétaires sur le budget de 2001, soit 200 millions de francs. Le Syndicat national de la formation professionnelle des adultes de la région Centre n'admet pas la remise en cause des engagements ministériels. Ce gel percute de plein fouet la réalisation des missions, le maintien des emplois et l'efficacité de la participation de l'A.F.P.A. à une politique active de retour à l'emploi au sein du service public de l'emploi. Il lui demande si elle ne peut pas surseoir à la mise en réserve des sommes dévolues à l'emploi et à la formation professionnelle.

Texte de la réponse

En cours de gestion 2001, il a été procédé à une annulation de 80 millions de francs sur la subvention versée à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), soit moins de 1,80 % du montant initialement prévu (4 517 millions de francs). Cette annulation qui résulte d'un examen très détaillé de l'évolution des charges et du programme d'activité de l'AFPA au titre de l'année 2001 ne remet en cause aucune des actions qu'elle conduit ni au titre de la commande publique ni au titre des commandes qu'elle reçoit de ses autres partenaires. Elle est en outre justifiée par la nécessité de couvrir, dans le cadre de la loi de finances rectificative, le coût des mesures supplémentaires décidées par le Gouvernement en faveur de l'accès à l'emploi des publics en difficulté (par exemple 80 000 entrées supplémentaires en contrats emplois-solidarité). Au demeurant, le montant proposé pour la subvention à l'AFPA dans la loi de finances initiale pour 2002 (en progression de 4 % par rapport à l'exécution 2001) témoigne de l'importance des missions de l'AFPA en tant qu'acteur déterminant du service public de l'emploi et de la politique active de retour à l'emploi conduite par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : M. Jean-Yves Gateaud
Circonscription : Indre (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68120
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : budget
Ministère attributaire : budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6122
Réponse publiée le : 18 février 2002, page 895